

COMMUNE DE LANESTER

OBJET
de la Délibération :

DENOMINATION DE VOIES

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 19 Avril 1985 .

Présidence de M on sieur Jean MAURICE, Maire.

Présents : MM. PERRON. PEZENNEC. HENRY. Mme ANFRE. Mrs STEPHANO.
GODIVIER. Mme CARIO. M. BALACON. Mme BEAUMES. Maires-
Adjoints.

MM. QUENEHERVE. PAVIC. CARRE. FOUILLEN. MARTIN. GUEGAN. BONIZEC.
PIERRE. LE BOUTER. Mme NICOL. MM. LE NEURES. LE CLINCHE. Mmes
DESCHAMPS. PERAN. MM. IHUEL. GOAPER. LAMY. CHOMEL. PERICO. DUVAL.
LE SAUCE. MAUREY. LE LOER.

Absents : MM. LE DRIAN qui donne pouvoir à M. HENRY
excusés Mlle CAVANHIE d° à M. STEPHANO

Nbre d'Elus
en exercice : 35

Nbre d'Elus
présents : 33

M. GUEGAN Armand

est élu secrétaire pour la présente session.

La création du lotissement appelé "Vieux Chênes",
situé rue du Président ALLENDE, ainsi que l'avancement des
travaux du Centre-Ville, nécessitent l'attribution du nom et
du numérotage des voies ainsi créées.

La Commission de Voirie et de Circulation réunie
le 18 avril 1985 a décidé d'attribuer les dénominations suivantes :

- Vieux Chênes :

- rue de l'Abbé LANGLO
- rue Henri LE NY
- rue Pierre ROUILLE

- Centre-Ville :

- MAIL Marcel Paul
- place Robert CARRE
- rue Jean BRANCHOUX

Entendu le présent rapport
et après en avoir délibéré
LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

- **DONNE** son accord pour l'attribution du nom de l'ensemble
de ces voies.

REÇU à la Sous-Préfecture
de Lorient, le

26 AVR. 1985



Pour extrait certifié conforme
LE MAIRE
Conseiller Général



POUR LE MAIRE
L'ADJOINT

[Signature]